

Les langues n'existent pas. Un compte-rendu et quelques réflexions autour de *Provincialiser la langue. Langage et colonialisme* de Cécile Canut (Editions Amsterdam, 2021)

Cécile Van den Avenne

Dans Langage et société 2023/3 (N° 180), pages 157 à 168 Éditions Éditions de la Maison des sciences de l'homme

ISSN 0181-4095 ISBN 9782735129638 DOI 10.3917/ls.180.0158

Article disponible en ligne à l'adresse

https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2023-3-page-157.htm



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner... Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les langues n'existent pas. Un compte-rendu et quelques réflexions autour de *Provincialiser la langue. Langage et colonialisme* de Cécile Canut (Editions Amsterdam, 2021)¹

Cécile Van den Avenne

EHESS – Institut des Mondes Africains cecile.vandenavenne@ehess.fr

Comme point de départ de cette discussion, un témoignage. Lors d'un panel organisé par une association de jeunes chercheurs en études africaines, un doctorant était venu présenter sa recherche en cours sur une langue africaine, qui était aussi la langue de ses aïeux mais que lui-même ne parlait pas, langue qui n'avait jamais été documentée, et dont il se proposait de faire la toute première description. Cette langue, non décrite, semblait dans une position socialement fragile, qui pouvait la classer parmi les langues dites « en danger ». Il avait exposé sa difficulté à produire des données « pures » c'est-à-dire des données qui ne seraient pas marquées par de l'alternance codique et des emprunts, soit à d'autres langues locales, soit à la langue européenne également langue officielle de son pays, et les situations expérimentales qu'il pensait mettre en œuvre pour contrer cette difficulté. Les chercheuses discutantes du panel lui avaient alors fait remarquer qu'il était en fait victime de cette illusion essentialisante, à savoir que les langues existent. Le mépris des chercheuses semblait davantage se concentrer sur l'institution où le doctorant était inscrit en thèse et sur le/la collègue qui le dirigeait. Si je partageais les postulats épistémologiques de ces chercheuses, dans le

Je remercie Aïssatou Mbodj-Pouye et Luca Greco pour leurs relectures constructives. J'assume évidemment seule l'ensemble du débat.

public, j'étais très mal à l'aise, spectatrice de la violence symbolique² qui s'exerçait devant mes yeux, et dont j'avais l'impression d'être également complice : deux chercheuses, professeures des universités, françaises et blanches adressaient une fin de non-recevoir à un doctorant, étudiant étranger, africain et noir, énonçant sur le mode de l'allant de soi : les langues n'existent pas. Il aurait sans doute été plus pédagogique, mais aussi plus intéressant scientifiquement, de tenter d'amorcer là un dialogue et pointer que ce qu'il pensait être une difficulté quasi insurmontable avait une valeur heuristique et pouvait justement être pensé comme un indice qu'il fallait s'y prendre autrement.

Les langues n'existent pas. Cet énoncé semble utilisé comme un mantra parmi les sociolinguistes, et d'une certaine façon, signent leur mépris pour les linguistes descriptivistes, tâcherons technicistes à la fois victime d'une illusion essentialisante et producteurs de cette même illusion, et empêche toute discussion avec eux. Cet énoncé, il est toujours plaisant, dans un cours de sociolinguistique, de le prononcer devant des étudiants, pour mettre à mal leurs certitudes, et voir leur air interloqué (cela interloque moins les littéraires, ou les étudiant-es en sciences sociales, habitués aux déconstructions, que les étudiant-es de sciences du langage). Entre sociolinguistes, cela va de soi : bien sûr les langues n'existent pas, ce sont des artefacts, produits d'une grammatisation, objets essentiellement politiques, etc. Pour dire les choses moins abruptement, en reprenant les termes de Françoise Gadet (2021), qui proposait l'entrée « Langue » dans le numéro dictionnaire hors-série de Langage & Société :

« L'approche sociolinguistique regarde la notion de langue comme une construction socio-discursive, homogénéisante, fixiste et réifiante, prenant comme évidente l'idée de langue isolable. Elle y oppose un regard situé et le constat de souplesse, d'hétérogénéité des productions, tissées de contacts entre usagers de variétés ou d'idiomes divers, que sont les productions et les pratiques d'usagers réels (la manière dont les gens usent des ressources langagières dont ils disposent dans leur vie ordinaire). » (Gadet 2021 : 190).

Gadet pointe d'ailleurs parfaitement comment ce n'est pas « par la réflexion théorique que l'objet langue s'est trouvé remis en cause, mais

^{2.} Violence symbolique absolument inconsciente (comme l'est bien souvent la violence symbolique) et qui d'une certaine manière témoignait aussi de la façon dont, dans cet espace protégé, une forme de doxa sociolinguistique pouvait exercer son pouvoir, alors même que la sociolinguistique reste largement périphérique, en termes de position académique, financement, reconnaissance institutionnelle, etc. dans le champ des sciences du langage, en France mais également à l'international.

par des travaux descriptifs sur des situations "linguistiquement hétérogènes" » (Gadet ibid.).

Si la remise en cause de la notion de « langue » est largement partagée au sein de la communauté sociolinguistique, elle est loin d'être un point de départ commun pour l'ensemble des chercheur-es se situant au sein des vastes et hétérogènes sciences du langage.

Pour tous ceux notamment qui se consacrent à décrire et fabriquer du savoir en découpant dans la matière parlée et écrite, cet énoncé, « les langues n'existent pas » fait difficilement sens. Et en dehors du champ des sciences du langage, il interloque. Je pense par exemple à un collègue, anthropologue reconnu et compétent, qui essayait juste de se repérer dans le tissu langagier d'un nouveau terrain et me posait des questions sur les familles de langues, phylum et dialectes, qui voulait bien admettre la notion de continuum, l'existence de pratiques mixtes, de plurilinguisme généralisé, mais voulait quand même savoir qui parlait quoi et où. Et hors du monde universitaire, dans l'espace social où se fabriquent et où se diffusent les idéologies linguistiques, cet énoncé, « les langues n'existent pas » va à l'encontre de ce que pensent tout aussi bien les militants défenseurs des langues régionales par exemple que ceux qui déplorent le déclin de « La » « Langue » française, les enseignants de langue étrangère dans les établissements secondaires ou les professeur-es des écoles face à leurs élèves « primo-arrivants », etc.

Même si le débat est maintenant ancien (ne citons que l'essai publié en 2004 par Louis-Jean Calvet, sous-titré La langue est-elle une invention des linguistes?), et est sorti du strict champ sociolinguistique (voir notamment du côté des sciences de l'éducation, l'article, daté de 2006, de Sophie Oliveau-Statius, qui s'appuie à la fois sur l'essai de Calvet, et sur le livre de Bernard Lahire, critique de l'invention de l'illettrisme) il semblerait qu'il revienne régulièrement dans l'arène. Et notamment parce cette déconstruction, qui dans certains champs ne fait plus débat, peine à pénétrer toutes les sphères sociales.

À partir de là, deux (voire trois) attitudes sont possibles : soit on ignore ceux qui pensent (encore) que les langues existent, soit, parce qu'on partage l'idée que les sciences sociales du langage ont aussi une fonction de dévoilement, on essaie d'expliquer et/ou de dénoncer, selon l'angle choisi.

À quelques mois de distance, sont sortis deux livres de sociolinguistes, à la tonalité très différente, qui tous les deux s'attèlent (mais pas que) à une déconstruction de la notion de langue. L'un, Classer nos manières de parler, classer les gens, de Malo Morvan, peut être considéré génériquement comme un manuel. Il est écrit avec la clarté pédagogique de celui qui veut se faire comprendre du plus grand nombre, hors du cercle restreint des sociolinguistes, et a été publié dans une maison d'édition, les Éditions du commun, qui entretient de forts liens avec les mouvements d'éducation populaire et dans une collection intitulée « Essai et Sciences sociales » qui propose, selon ses termes, « une vulgarisation de qualité », qui caractérise parfaitement l'ouvrage de Malo Morvan³. Il y donne notamment des critères objectifs scientifiques pour déconstruire, la notion de langue, en montrant qu'elle ne tient pas face à l'épreuve du réel. L'autre ouvrage est un essai, à la tonalité largement dénonciatrice, publié par Cécile Canut aux Editions Amsterdam, et intitulé *Provincialiser la langue. Langage et colonialisme*.

Si le titre fait écho au célèbre essai – jalon important dans les études postcoloniales – de l'historien indien Dipesh Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe*, dont cette même maison d'édition a publié la traduction en français (en 2009 [2000 pour l'édition en anglais]), le sous-titre quant à lui rappelle celui de l'ouvrage de Louis-Jean Calvet *Linguistique et colonialisme*, paru en 1974, et qui a fait date, notamment dans les milieux militants pour la reconnaissance des langues régionales en France, mais aussi pour celle des langues vernaculaires en Afrique⁴. C'est donc sous ces auspices prestigieux que se place l'essai de Cécile Canut.

Par *Provincialiser l'Europe*, Chakrabarty entendait montrer comment certaines idées européennes (et particulièrement le marxisme comme point de départ) avaient un ancrage intellectuel et historique particulier et ne pouvaient dès lors prétendre à l'universalité. Il ne s'agissait pas d'un plaidoyer pour des sciences locales, mais d'un essai de sortir d'un dilemme dans lequel se trouvaient les intellectuels des pays du sud : montrer à la fois qu'on ne peut plus penser sans les notions et les cadres construits par les sciences européennes et que ces notions et cadres ne permettent pas de comprendre entièrement les sociétés extra-occidentales. *Provincialiser la langue* de même cherche à montrer comment la notion de « langue » que l'on pourrait penser universelle (ou d'ailleurs ne plus penser du tout tant elle semble aller de soi) est une construction

^{3.} Pour une recension complète de l'ouvrage de Malo Morvan (qui n'est pas l'objet de ce compte-rendu), je renverrai à la note de Benjamin Tremblay publiée dans *Lectures*.

^{4.} Pour un retour sur *Linguistique et colonialisme*, je me permets de renvoyer à l'entretien que j'avais réalisé avec Louis-Jean Calvet il y a une dizaine d'années. La lecture que je fais de l'ouvrage de Cécile Canut trouvera des échos dans ce qui s'est dit lors de cet entretien. Voir (Van den Avenne 2012).

historique, dont le cadre scientifique et politique est européen, dont il convient de retracer l'historicité pour mieux s'en débarrasser. Faisant cela, l'ouvrage ne résout cependant pas un dilemme, qui est similaire à celui pointé par Chakrabarty: comment penser à la fois avec un concept dont on ne peut se passer, tant il est mobilisé par une série d'acteurs sociaux très divers, mais qui ne permet pas de penser la réalité des pratiques quotidiennes langagières notamment extra-européennes (mais pas que).

Canut reprend l'heureuse trouvaille de « provincialiser la langue » (comme elle le précise dans sa préface) au sociologue Pascal Nicolas-Le Strat. Quand celui-ci parle de « la langue » comme « province », il entend la langue légitime au sens de Bourdieu, la langue normée, véhiculée notamment par l'école et les élites, celle qui s'impose comme La Langue, au détriment d'autres parlers ravalés au rang de patois (voir notamment Bourdieu 1982). Provincialiser cette langue-là, c'est faire advenir, pour Nicolas-Le Strat, de nouvelles provinces linguistiques. Cécile Canut va plus loin. Reprenant un propos développé dans ses articles et précédents ouvrages (Canut 2010, 2007 notamment) il s'agit pour l'autrice en « provincialisant la langue » de se débarrasser du concept même de « langue », invention européenne, pour se mettre à l'écoute de ce qu'elle appelle le « langagiaire », soit le « processus qui résulte du rapport du sujet parlant et du sujet écoutant au langage en tant que praxis » (p. 256).

L'ouvrage est construit en deux temps, à la tonalité et au style assez distinct. Le premier temps, qui court sur les cinq premiers chapitres, articule des analyses déjà proposées dans ses précédents écrits (et notamment dans *Une langue sans qualité*, Canut 2007) à différentes lectures académiques renouvelées, illustrées par des extraits d'entretiens menées au Mali et des récits d'expériences, personnelles et professionnelles. Dans ce premier temps, l'autrice ne se départit pas d'un ton dénonciateur, cherchant à susciter chez les lecteurices, l'empathie et l'indignation face aux situations décrites.

Le premier chapitre *Des langues bonnes pour « chanter » et « faire la cuisine?* part de propos recueillis auprès d'hommes maliens dans les années 1990⁵, entérinant tous une hiérarchie des langues, et attribuant peu de valeurs aux langues africaines locales face au français. Posant la question « *Pourquoi ces hommes, lettrés et s'exprimant en français, dénigraient-ils à ce point leurs propres pratiques?* », l'autrice déroule ensuite le fil historique de l'imposition de la doxa coloniale, à savoir celle du

^{5.} Entretiens issus de son travail de doctorat (Canut 1995).

français langue de la civilisation face aux « dialectes grossiers » africains, rejouant, sur un mode racialisant et raciste, la politique linguistique de la IIIe République, héritière des idéologies linguistiques de la Révolution Française. Ce déroulé historique se poursuit dans le deuxième chapitre, « Coloniser par l'école en français », l'école, coloniale puis post-coloniale, étant le lieu de transmission et d'imposition de cette idéologie linguistique ayant construit la langue française comme langue civilisatrice. L'autrice s'appuie sur la persistance jusqu'à époque contemporaine, en Afrique francophone postcoloniale, de l'usage du symbole (un objet remis à l'élève s'exprimant dans une langue autre que le français), stigmatisant les pratiques des langues locales dans l'espace scolaire, et créant inhibitions et traumatismes chez les jeunes élèves. Elle pointe également l'association durable du français, langue de l'ex-colonisateur, au monde de l'écrit, et donc à l'ascension sociale que permet sa maîtrise. L'ouvrage de Calvet avait déjà raconté la même histoire et tout comme Linguistique et colonialisme, l'histoire que déroule Provincialiser la langue reste finalement très afro-franco-centrée. Par contre, contrairement à ce qu'annoncait l'ouvrage de Calvet dans son sous-titre Petit traité de glottophagie, la « glottophagie » dans les pays africains de l'ex-empire français n'a pas eu lieu : « l'imposition du français n'a pas fait disparaître les pratiques langagières multiples qui lui pré-existaient » (p. 82)

Le troisième chapitre revient pour sa part sur l'histoire postcoloniale de la Francophonie institutionnelle, et ce qu'elle révèle des liens néocoloniaux qui continue d'unir les anciennes colonies à leur ancienne métropole à travers un certain nombre d'institutions politiques. C'est l'occasion de déboulonner une bonne fois pour toute Senghor, « homme de la Francophonie » de son piédestal. L'autrice y dénonce également ce qu'elle nomme les « petits arrangements des linguistes avec la F/francophonie » (p. 116) soit une focalisation, dans les années 1970-1980 sur les variations du français en Afrique, dont l'*Inventaire des particularités lexicales d'Afrique Noire* est emblématique⁶. Ces chercheurs ont bénéficié des financements des institutions de la Francophonie pour des programmes de recherche appliquée, cherchant à produire des savoirs pour mieux enseigner le français aux Africains, dans un contexte d'échec scolaire massif, sans mettre de véritables moyens dans un enseignement en

^{6.} Pour une synthèse sur la recherche francophoniste en Afrique, je me permets de renvoyer au numéro récent de *Langue française* qui y est consacré et plus particulièrement à la présentation du numéro (Bordal Steien & Van den Avenne 2019) ainsi qu'à l'article de synthèse (Boutin 2019).

langues africaines, toujours symboliquement, mais aussi politiquement et économiquement, dévalué. Mais la recherche africaniste dans les années 1970 ce n'est pas que la francophonie, et l'autrice revient, ensuite, sur les linguistes français qui ont contribué « à la construction de ce qui allait devenir les "langues africaines" » (p. 137) et qui « poursuivaient le travail de la génération précédente, elle-même inspiré par les administrateurs coloniaux comme Maurice Delafosse ou Henri Labouret, fondateurs des études africaines aux Langues orientales (devenues ensuite Inalco) » (ibid.). Le chapitre 4 s'interroge ainsi sur « le processus et les soubassements idéologiques impliqués dans la fabrique des langues par les dirigeants et les linguistes. » (p. 139) Ce chapitre s'appuie largement sur les travaux de Sinfree Makoni et Alastair Pennycook, et plus particulièrement sur l'ouvrage qu'ils ont dirigé Disinventing and Reconstituting Languages (Makoni & Pennycook 2007), qui déconstruit la façon dont on a pu inventer les langues en contexte impérial, invention « basée sur une vision herdérienne, soit une conception allemande (sic)⁷ de l'intrication des notions de langue, de territoire et de race, considérés comme renvoyant à des éléments indivisibles » (p. 144, d'après Makoni & Pennycook 2007, p. 24). Le chapitre 5, « L'invention de l'oralité, de la tradition et le déni de contemporanéité » dénonce la construction d'une vision essentialiste de l'Afrique comme espace de la tradition orale, à la fois par les folkloristes coloniaux et par leurs continuateurs français contemporains à travers la discipline ethnolinguistique, relavés par certains écrivains africains eux-mêmes (l'écrivain malien Amadou Hampaté Bâ par exemple) qui ont pu contribuer à cette représentation figée. Elle y dénonce également «la culture de l'alphabet et de l'imprimé comme fondement de la modernité » (p. 186).

Le dilemme non résolu, pointé plus haut, se donne à lire dans l'argumentation mise en place. Il est effectivement difficile de poser tout à la fois que les langues sont des fabrications inventées par les linguistes, et, partant du constat de l'échec de la politique scolaire mise en place par la Guinée, déplorer que, malheureusement pour elles, les langues africaines ne sont pas assez outillées pour une généralisation de la scolarisation en langue africaine. Difficile de dénoncer « l'invention des langues en Afrique » comme reposant sur « une idéologie essentialiste, selon laquelle une langue renvoie à une appartenance, identité, authenticité

Makoni et Peenycook écrivent eux « the Herderian view that was a significant part of the German Intellectual Movement » (ibid., p. 24), ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

ou tradition » (p. 146) tout en fustigeant l'invention du mandenkan (dis)qualifié de « langue de personne », mandenkan, litt. langue mandé, appellation renvoyant à un ensemble englobant plusieurs parlers apparentés, parlés au Mali, appellation usitée à la fois dans les milieux de défense des langues nationales au Mali et dans les milieux de la recherche linguistique en France⁸. En effet, si effectivement personne ne dit parler le mandenkan, et que le terme est une invention de linguiste, c'est aussi une appellation sans ancrage géographique ou « ethnique », qui n'est pas sans rappeler, sur le terrain français, l'usage du terme occitan pour désigner tous les parlers occ. Dès lors, quand l'autrice s'indigne : « même l'antenne de « RFI mandenkan » utilise le terme en proposant des émissions au sein desquelles toutes les variations sont apparemment possibles » (p. 153), on est à même de se demander : si toutes les variations langagières sont possibles, quel est alors le problème, et quel est le problème d'un terme qui apparemment neutralise la question des appartenances? L'invention du mandenkan reprendrait ainsi « une tradition politique étudiée à propos du swahili, érigé comme langue commune par l'impérialisme allemand » (p. 153; citant à l'appui de son propos Language and Colonial Power de l'anthropologue Johannes Fabian⁹), mais quelques pages plus haut (p.147), est célébré le fait que le kiswahili soit langue co-officielle en Tanzanie, Kenya et Ouganda – ou le shona au Zimbabwe, ou le sango en Centrafrique, toutes langues pourtant décriées comme inventions coloniales missionnaires (p. 141-143).

Il semblerait en fait que l'autrice suive deux fils, dont le tissage n'est pas toujours clair à nos yeux. D'une part, le fil de la construction d'idéologies langagières en Afrique dite « francophone » tributaire de discours coloniaux racialistes, et de choix en matière de politique scolaire, à époque coloniale et postcoloniale, qui a érigé le français en seule langue possible de l'accession à l'écrit scolaire légitime et partant comme seule langue possible d'ascension sociale, ravalant la multiplicité des parlers locaux au rang de parlers sans statut. Le second – celui qui se veut en fait la colonne vertébrale de l'ouvrage – jette une lumière sur le fait que « la réduction des pratiques langagières à des langues n'est qu'une manière

^{8.} *Mandenkan* est également le nom d'une revue, sous-titrée « Bulletin semestriel d'études scientifiques mandé » dont la publication est financée par le LLACAN et l'INALCO » : https://journals.openedition.org/mandenkan/

Dont il faut quand même préciser qu'il traite des usages du Shaba Swahili du Katanga, une région de l'ex Congo belge, et non du swahili « érigé comme langue commune par l'impérialisme allemand ».

particulière de considérer le langage, une conception que l'on peut localiser en Europe et dater historiquement : ce qui s'est imposé comme modèle dominant n'est qu'un produit de l'histoire. » (p. 166) et que la linguistique comme science doit se défaire de la notion de « langue », parce que, pour reprendre le concepteur de la « linguistique intégrationniste »¹⁰, Roy Harris, elle (ou notre discipline) : « n'a pas besoin de postuler l'existence des langues comme faisant partie de son appareil théorique » (dans *The Language Myth*, son ouvrage publié en 1981, cité p. 167).

Les deux derniers chapitres de l'ouvrage s'attèlent donc à cette tâche, en proposant un nouveau cadre conceptuel qui puisse se passer du concept de langue. Cécile Canut puise ainsi dans l'appareil notionnel de l'anthropologie américaine, qu'elle articule à une lecture de Deleuze et Guattari, à qui elle emprunte la notion d'agencements collectifs d'énonciation (p. 266 et sq). De fait, si ce livre est une thèse à charge contre la notion de « langue », il s'en prend aussi largement et frontalement à l'ensemble des linguistes, pris dans « une certaine approche linguistique de type européen » (p. 16), ceux dits « traditionnels » (p. 250), « taxinomiques » (p. 228)11, mais également aux « sociolinguistes français » qui au mieux lisent Bourdieu, mais à quelques exceptions près ignoreraient Austin, Peirce, Foucault, Derrida, et donc Deleuze et Guattari, posés comme piliers indispensables à une « refondation radicale des modes d'appréhension du langage » (p. 259). « L'expérience du langagiaire », avant-dernier chapitre, se construit autour d'une analyse, à l'aide des deux notions d'indexicalité et de mise-en-registre, d'une interaction en nouchi (un registre stylistique qui a émergé dans les années 1980 en Côte d'Ivoire), le nouchi, foncièrement hétérogène, impossible à fixer ou mettre en ordre, étant posé comme « exact opposé

^{10.} Pour une mise au point de ce cadre théorique complexe, qui va au-delà de la déconstruction du mythe du langage comme code fixe voir : Herreman (2020).

^{11.} Cette critique fait écho à ce que relève Oliveau-Statius dans son article : « La critique antilangue est [...] majoritairement une question touchant l'autonomie de la sociolinguistique par rapport à la linguistique. Il est même possible de dire que la plus grande partie de la production sociolinguistique se situe sur ce terrain privilégié de la critique de la linguistique. » (Oliveau-Statius 2006). Elle cite également un article, maintenant ancien de Bernard Laks, datant de 1984, qui pointait que « les thèmes qui relèvent de la critique théorique et idéologique de la linguistique dominent de façon écrasante la production sociolinguistique » (Oliveau-Statius ibid.). C'est aussi dans cette tradition là que se situe l'essai de Canut, mais il va plus loin puisqu'il produit également une critique interne au champ de la sociolinguistique française.

de la langue standard » (p. 250). Cet exemple permet d'envisager « le jeu avec la force plurielle du langage » (p. 251), qui « n'a rien de spécifiquement ou culturellement africain » (ibid.) mais que l'on peut retrouver ailleurs « de manière tout aussi radicale », « dans les groupes de pairs ou des familles roms [...] mais aussi dans les cités populaires un peu partout » (p. 250-251), tout groupe ayant pour point commun « le faible impact des politiques linguistiques homogénéisantes sur leurs pratiques, [...] leur moindre exposition au discours scolaire et dans la résistance interne qu'ils manifestent au régime métadiscursif aliénant qui tente de les assujettir » (ibid.). La « force plurielle du langage » donc se trouve chez les populations marginalisées, stigmatisées, en position de domination économique et/ou symbolique, fantasmées comme dernier rempart contre l'homogénéisation de « l'ordre-de-la-langue » (soit la « réduction du langage à des catégories figées nommées « langues et érigées comme seules entités légitimes par les linguistes afin d'être ensuite instrumentalisées par les entrepreneurs culturels », p. 17). Enfin, « Théorie et pratique du langagiaire » définit une nouvelle position pour la chercheuse, qui doit s'effacer dans l'écoute (p. 256-257) avec en tête : « Ne pas prononcer les mots "langues", "identité", "communauté", "oralité"» (ibid.), se défaire de « sa prétention scientifique à dire le vrai de l'Autre et de sa parole » (p. 265), et s'engager dans un « travail de co-construction de la recherche », c'est-à-dire « en répondant aux désirs qui [peuvent] émerger ici ou là en commun. » (p. 264).

Le livre se clôt de façon assez inattendue sur ce qui serait la fonction finalement principale du langage, à savoir « transformer les relations sociales » (p. 293). Cela ne peut que faire écho aux travaux de Josiane Boutet et à la notion de pratiques langagières (Boutet, Fiala, Simonin-Grumbach 1976), sans pour autant qu'elle représente une référence pour l'autrice.

Mais Cécile Canut n'écrit pas pour les sociolinguistes et son projet n'est sans doute pas de dialoguer avec eux, il va au-delà, et cherche à toucher plus loin. C'est davantage un manifeste. Cependant, comme tous les manifestes, dont il partage le caractère revendicatif, peu de place est laissée à une nécessaire mise au point historique précise et juste des faits dénoncés. La publication dans une maison d'édition comme Amsterdam donne à Cécile Canut l'occasion de rendre visible ses élaborations théoriques hors du cercle restreint des publications académiques. Elles ne peuvent qu'être source d'inspiration pour celles et ceux qui décideront de mettre sérieusement au travail les notions qu'elle propose.

Références bibliographiques

- Bordal Steien G., Van den Avenne C. (éd.) (2019), « Français d'Afrique. En Afrique. Hors d'Afrique », *Langue française* 202, p. 5-10. En ligne : https://www.cairn.info/revue-langue-française-2019-2.html.
- Boutin A. B. (2019), « État des lieux de la recherche sur le français en Afrique », *Langue française* 202, p. 11-26. En ligne : https://www.cairn.info/revue-langue-française-2019-2.html.
- Bourdieu P. (1982), Ce que parler veut dire, Paris, Fayard.
- Boutet J., Fiala P. & Simonin-Grumbach J. (1976), « Sociolinguistique ou sociologie du langage? », *Critique* 344, p. 68-85.
- Calvet L.-J. (2004), Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes?, Paris, Plon.
- Canut C. (2010), « De l'Afrique des langues à l'Afrique des discours », *Cahiers d'études africaines* 198-199-200. En ligne : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/16547.
- Canut C. (2007), *Une langue sans qualité*, Limoges, Éditions Lambert Lucas.
- Canut C. (1995), *Dynamique et imaginaire linguistiques dans les sociétés à tradition orale. Le cas du Mali*. Thèse de doctorat. Université Sorbonne Nouvelle.
- Chakrabarty D. (2009 [2000]), Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique, Paris, Éditions Amsterdam.
- Fabian J. (1983), « Missions and the Colonization of African Languages. Developments in the Former Belgian Congo », Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines 17/2, p. 165-187.
- Gadet F. (2021), « Langue », *Langage & société* HS1, p. 189-195. En ligne : https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-189.html.
- Harris R. (1981), The Language Myth, New York, St Martin's Press.
- Herreman A. (2020), « Linguistique intégrationniste et histoire sémiotique des mathématiques », *Estudios semioticos* 16/3.

168 / CÉCILE VAN DEN AVENNE

- Laks B. (1984), « Le champ de la sociolinguistique française de 1968 à 1983, production et fonctionnement », *Langue française* 63, p. 103-124.
- Makoni S. & Pennycook A. (2007), *Disinventing and Reconstituting Languages*, Clevedon, Multilingual Matters.
- Oliveau-Statius S. (2006), « Pourquoi « la langue » mexiste-t-elle plus? », *Le Télémaque* 30, p. 27-42. En ligne : https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2006-2-page-27.html.
- Tremblay B. (2022), « Malo Morvan, Classer nos manières de parler, classer les gens », *Lectures*, En ligne : http://journals.openedition.org/lectures/57799.
- Van den Avenne C. (2012), « Linguistique et colonialisme, 1974-2012, un entretien avec Louis-Jean Calvet », *Glottopol* 20. En ligne : http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol.